

Revue de presse 2008

LA FIHOQ *pour vous;* *avec vous*



FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE
**DE L'HORTICULTURE
ORNEMENTALE**
DU QUÉBEC

Revue de presse 2008

LA FIHOQ
pour vous,
avec vous



FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE
**DE L'HORTICULTURE
ORNEMENTALE**
DU QUÉBEC

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : 450.774.2228
Télécopieur : 450.774.3556
[www.fihq.qc.ca]

TABLE DES MATIÈRES

LES MÉDIAS EN PARLENT	4
LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE	5
RADIO ET TÉLÉVISION	55
LA VÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES	56
LA PELOUSE DURABLE.....	92
LA FIHOQ	115
PRIX DE LA RELÈVE	137
PRIX DU MINISTRE EN HORTICULTURE ORNEMENTALE	140
LES BIENFAITS DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE.....	143
FORUM SUR L'ENVIRONNEMENT DE LA FIHOQ.....	146
TABLE FILIÈRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC.....	150
MAIN-D'ŒUVRE	154
<i>TOURNÉE INSPIRATION</i>	157
RECYCLAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	161
VIE ASSOCIATIVE	166
EXPO-FIHOQ.....	169
OPÉRATION « PETITS POTS DE BONHEUR »	175
UN POINSETTIA : PARCE QUE ÇA FAIT PLAISIR !	181

Les médias en parlent

EN 2008, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec a diffusé 35 communiqués sur le fil de presse ou les a acheminés directement aux journalistes intéressés par l'industrie. Ces communiqués de presse ont généré des résultats des plus intéressants :

- 39 articles portant sur la végétalisation des bandes riveraines;
- 25 articles portant sur la pelouse durable;
- 76 articles portant sur des sujets variés;
- 14 entrevues radio et télévision sur différents sujets.

Ce ne sont là que les résultats connus à ce jour. Par exemple, un très grand nombre d'associations de lac propose un lien vers le répertoire ou le moteur de recherche sur la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines.

Le travail se poursuivra en 2009 et nous sommes convaincus que les retombées de nos démarches de communication ne cesseront de prendre de l'ampleur au fil des ans.

LINDA BOSSÉ
Coordinatrice des communications
[\(linda.bosse@fihq.qc.ca\)](mailto:(linda.bosse@fihq.qc.ca))

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
 Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
 Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

Communiqué Pour diffusion immédiate

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec

L'industrie de l'horticulture ornementale enfin reconnue : la FIHOQ très satisfaite du rapport Pronovost

Saint-Hyacinthe, le vendredi 15 février 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) est des plus satisfaite des conclusions du rapport Pronovost, en ce qui concerne l'industrie de l'horticulture ornementale.

La FIHOQ souligne que pour la première fois au Québec, l'industrie de l'horticulture ornementale est reconnue officiellement. De plus, pour la première fois on reconnaît également tous les secteurs d'activité de l'industrie, « *comme une composante à part entière du secteur agricole et agroalimentaire* » : production, services et commercialisation.

Aussi, non seulement le rapport reconnaît l'ensemble de la filière de l'horticulture ornementale, mais il reconnaît également que cette industrie a été tenue en marge et n'a obtenu que peu de soutien financier, et ce, malgré son fort potentiel de développement.

Le rapport de la commission va plus loin encore en admettant que la filière de l'horticulture ornementale a été sous-exploitée malgré ses bienfaits sur la santé mentale et physique des humains, sa contribution significative à l'environnement et son apport économique important particulièrement au plan de la création d'emplois.

Enfin, la FIHOQ tient à saluer le travail de la commission pour son objectivité et son courage dans l'élaboration de ses recommandations.

« *À partir de maintenant, le travail commence afin que les recommandations du rapport concernant notre industrie puissent être réalisées. À la FIHOQ, nous sommes prêts à travailler en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, afin que des mesures de soutien de l'industrie de l'horticulture ornementale soient mises en place le plus rapidement possible* », de conclure monsieur Jean Grégoire, président de la Fédération.

-30-

Sources :

Luce Daigneault, directrice générale
 Linda Bossé, agente de communication et de liaison
 FIHOQ, 450-774-2228, (fihq@fihq.qc.ca)

Récupération des matières résiduelles



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

À la FIHOQ, on recycle :
D'importants gains environnementaux
grâce aux routes-pilotes de récupération des matières résiduelles
de l'industrie de l'horticulture ornementale

Drummondville, le mercredi 27 février 2008 – Avec la collaboration de 14 entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) a mis sur pied deux routes-pilotes de récupération des matières résiduelles recyclables.

Les producteurs en serre et en pépinière, les jardineries et les entrepreneurs paysagistes participants ont ainsi pu envoyer au recyclage leurs matières plastiques telles que pots, cabarets, sacs, pellicules de plastique, et leurs cartons et papiers. En insérant les routes dans le circuit régulier de la firme RCI environnement, les entreprises ont maintenant accès à un service de collecte flexible et adapté à leur réalité terrain : une première au Québec et au Canada.

Les données colligées nous ont permis de mieux connaître les volumes générés par notre industrie, les fluctuations saisonnières et les types de conteneur requis pour s'adapter aux différentes entreprises.

En sept mois, le projet nous a permis de récupérer 68,8 tonnes métriques (TM) de plastique, carton et papier, soit 37,4 TM de carton/papier et 31,4 TM de plastique, pour une moyenne de 4,9 TM par participant.

Les bénéfices environnementaux de ce projet sont des plus importants. Nos estimés sont : le détournement de 84,5 TM de carton, papier et plastique des sites d'enfouissement, l'équivalent de 637 arbres matures sauvés et une réduction significative des gaz à effet de serre équivalent à 229 tonnes de CO₂. Ce qui représente des gains environnementaux de 45 arbres sauvés et une réduction des gaz à effet de serre de 16,3 T.eq/CO₂ en moyenne par participant sur une période de 7 mois.

Imaginons à long terme les bénéfices environnementaux d'un tel programme si toutes les entreprises de l'horticulture ornementale pouvaient y avoir accès. C'est pourquoi la FIHOQ étudie présentement la possibilité d'aller en appel d'offre dans les différentes régions du Québec afin d'élargir l'offre de récupération des matières résiduelles recyclables à l'ensemble des entreprises de l'industrie.

Nous sommes très fiers des résultats obtenus, et nous tenons à remercier chaleureusement les 14 entreprises participantes : Les Vivaces Québécoises, Jardin Cléroux et Frères Itée, Pépinière Jasmin Itée, Pépinière Paul (1986) inc., Complexe Horticole Bastien, Les Serres Flora Plus Greenhouses inc., Les Paysages Mergl inc., Fleurs Rustiques, Le Cactus Fleuri inc., Services Paysagers Dominique Filion, Belamex inc., Ferme Florale, Groupe Scardera Itée et Les Entreprises JF Faucher.

La réalisation de ce projet a été rendu possible grâce à Environnement Canada qui a contribué pour une somme de 32 500 \$ dans le cadre de son programme ÉcoAction. Le coût global de ce projet avoisine les 100 000 \$, dont près de 70 000 \$ ont été assumés par la FIHOQ, par ses associations et par les entreprises participantes. La FIHOQ tient à remercier Environnement Canada, sans qui le projet n'aurait pu voir le jour.

-30-

Sources : Luce Daigneault, agr., directrice générale
Linda Bossé, agente de liaison et de communication
FIHQ – 450-774-2228

Végétalisation des bandes riveraines



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-2228 Télécopieur : (450) 774-3556
Courriel : fihq@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Aménagement des berges :

La liste officielle de végétaux recommandés est enfin disponible!

Drummondville, le 28 février 2008 – Après des mois de concertation et de consultation, et à la suite de l'obtention d'un consensus collectif, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), de concert avec l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP), ses associations affiliées et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a dévoilé hier la liste officielle des végétaux recommandés pour l'aménagement des berges, dans le cadre de son 4^e Forum sur l'environnement.

Sous la coordination de la FIHOQ, plus d'une vingtaine de spécialistes (pépiniéristes, paysagistes, agronomes, biologistes, groupes environnementaux, etc.) se sont mobilisés afin de procéder à l'élaboration de cette liste, qui deviendra l'outil de référence pour la revégétalisation des berges du Québec.

Près de 375 plantes ont été sélectionnées par le comité. Le choix des végétaux retenus a été effectué en tenant compte de leur rusticité, de leur résistance aux ravageurs, de leur faible niveau d'entretien et de leur rôle en bande riveraine sur la santé des cours d'eau :

- Filtration des sédiments
- Stabilisation de la rive
- Création d'un écran solaire
- Réduction des risques d'inondation
- Création habitats pour la faune

En tout, 121 arbustes, 71 arbres et 185 vivaces, d'espèces indigènes et horticoles incluant les cultivars, figurent sur la liste.

Très attendue de l'industrie, des municipalités, des associations de riverains, et des organismes de bassin versant, cette liste sera accessible sur le site Internet de la FIHOQ. Un moteur de recherche incluant la vingtaine de caractéristiques de végétaux retenues par le comité, telles que le type de sol, la localisation de la plantation et le type d'enracinement, sera créé et permettra aux utilisateurs de consulter la liste facilement, en fonction des caractéristiques recherchées. De plus, un catalogue destiné à l'industrie et à tout regroupement préoccupé par l'état des cours d'eau et un dépliant sur les principes de base à respecter en aménagement de berge, destiné aux citoyens et aux

Végétalisation des bandes riveraines (suite)

riverains, seront disponibles au printemps. La production de ces outils est rendue possible grâce à une aide financière de 45 920 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, adressée au « Programme d'appui financier aux associations de producteurs désignés » (PAFAPD). Soulignons également la contribution financière de la FIHOQ, de l'AQPP et ses membres, du MDDEP et du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ). Des innovations sans précédent pour le secteur de l'horticulture ornementale!

Le Québec possède enfin sa liste officielle de végétaux recommandés pour l'aménagement des berges. Il s'agit là de l'une des étapes dans la lutte contre la prolifération des cyanobactéries. L'industrie de l'horticulture ornementale, le gouvernement, les organismes de bassin versant et les groupes environnementaux continueront de travailler ensemble afin de trouver des solutions concrètes au problème des algues bleu-vert, contribuant à l'amélioration et à la protection des cours d'eau du Québec. Un dossier à suivre.

-30-

Sources : Émilie Brassard D.
Agente de liaison
Luce Daigneault, agr.
Directrice générale
FIHOQ, 450-774-2228

Info-Presse : Linda Bossé
Agente de communication

Récupération des matières résiduelles



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556

Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

À la FIHOQ, on recycle : **D'importants gains environnementaux** **grâce aux routes-pilotes de récupération des matières résiduelles** **de l'industrie de l'horticulture ornementale**

Drummondville, le Jeudi 28 février 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) dévoilait hier, dans le cadre de son 4^e Forum sur l'environnement, les résultats des routes-pilotes de récupération des matières résiduelles recyclables de l'industrie de l'horticulture ornementale.

En effet, avec la collaboration de 14 entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) avait mis sur pied, l'année dernière, deux routes-pilotes de récupération des matières résiduelles recyclables.

Les producteurs en serre et en pépinière, les jardineries et les entrepreneurs paysagistes participants ont ainsi pu envoyer au recyclage leurs matières plastiques telles que pots, cabarets, sacs, pellicules de plastique, et leurs cartons et papiers. En insérant les routes dans le circuit régulier de la firme RCI environnement, les entreprises ont maintenant accès à un service de collecte flexible et adapté à leur réalité terrain : une première au Québec et au Canada.

Les données colligées nous ont permis de mieux connaître les volumes générés par notre industrie, les fluctuations saisonnières et les types de conteneur requis pour s'adapter aux différentes entreprises.

En sept mois, le projet nous a permis de récupérer 68,8 tonnes métriques (TM) de plastique, carton et papier, soit 37,4 TM de carton/papier et 31,4 TM de plastique, pour une moyenne de 4,9 TM par participant.

Les bénéfices environnementaux de ce projet sont des plus importants. Nos estimés sont : le détournement de 84,5 TM de carton, papier et plastique des sites d'enfouissement, l'équivalent de 637 arbres matures sauvés et une réduction significative des gaz à effet de serre équivalent à 229 tonnes de CO₂. Ce qui représente des gains environnementaux de 45 arbres sauvés et une réduction des gaz à effet de serre de 16,3 T.eq/CO₂ en moyenne par participant sur une période de 7 mois.

Imaginons à long terme les bénéfices environnementaux d'un tel programme si toutes les entreprises de l'horticulture ornementale pouvaient y avoir accès. C'est pourquoi la FIHOQ étudie présentement la possibilité d'aller en appel d'offre dans les différentes régions du Québec afin d'élargir l'offre de récupération des matières résiduelles recyclables à l'ensemble des entreprises de l'industrie.

Nous sommes très fiers des résultats obtenus, et nous tenons à remercier chaleureusement les 14 entreprises participantes : Les Vivaces Québécoises, Jardin Cléroux et Frères Itée, Pépinière

Récupération des matières résiduelles (suite)

Jasmin Itée, Pépinière Paul (1986) inc., Complexe Horticole Bastien, Les Serres Flora Plus Greenhouses inc., Les Paysages Mergl inc., Fleurs Rustiques, Le Cactus Fleuri inc., Services Paysagers Dominique Filion, Belamex inc., Ferme Florale, Groupe Scardera Itée et Les Entreprises JF Faucher.

La réalisation de ce projet a été rendu possible grâce à Environnement Canada qui a contribué pour une somme de 32 500 \$ dans le cadre de son programme ÉcoAction. Le coût global de ce projet avoisine les 100 000 \$, dont près de 70 000 \$ ont été assumés par la FIHOQ, par ses associations et par les entreprises participantes. La FIHOQ tient à remercier Environnement Canada, sans qui le projet n'aurait pu voir le jour.

-30-

Sources : Luce Daigneault, agr., directrice générale
Linda Bossé, agente de liaison et de communication
FIHOQ – 450-774-2228

La FIHOQ, la référence en horticulture ornementale au Québec



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

Communiqué

Pour diffusion immédiate

La plus importante fin de semaine de jardinage est arrivée...

La FIHOQ, la référence en horticulture ornementale au Québec

Saint-Hyacinthe, le jeudi 15 mai 2008 – Le mois de mai amène avec lui le retour du jardinage. À partir de la mi-mai jusqu'à la fin du mois d'août, les entreprises et les professionnels de l'horticulture ornementale accueillent et conseillent plus de deux millions de consommateurs désireux d'embellir et d'améliorer leur environnement.

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) est **la porte-parole et la référence** en matière d'horticulture ornementale au Québec. La Fédération compte 12 associations affiliées qui regroupent plus de 2000 entreprises de l'industrie réparties sur tout le territoire québécois.

Vous voulez en savoir plus sur l'industrie de l'horticulture ornementale, son chiffre d'affaires, les principaux enjeux de l'industrie, le nombre d'emplois créés, le nombre d'entreprises, les différents produits ou services offerts, les habitudes d'achats des consommateurs? La FIHOQ possède toutes ses informations.

Vous avez des questions au sujet des bonnes pratiques d'implantation et d'entretien d'un gazon durable, des nouvelles tendances en matière de végétaux ornementaux, d'une gestion plus efficace de l'eau, de la possibilité de recycler vos pots de plastique, la Fédération vous aidera à trouver les réponses.

Vous souhaitez communiquer avec des entreprises ou des professionnels qualifiés et compétents, la FIHOQ pourra vous référer aux entreprises membres de l'une de ses associations affiliées, selon vos besoins et votre région.

Pour tous renseignements concernant l'horticulture ornementale :

Une référence, la FIHOQ; un seul numéro, le 450-774-2228; une seule adresse, (fihq@fihq.qc.ca).

-30-

Source : Luce Daigneault, directrice générale
Linda Bossé, agente de communication et de liaison
FIHOQ, 450-774-2228, (fihq@fihq.qc.ca)

Que faut-il faire pour une pelouse durable?



Fédération
Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale
du Québec

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556

Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

Communiqué
Pour diffusion 16 mai

L'entretien printanier de votre pelouse... Que faut-il faire pour une pelouse durable?

Le printemps est finalement arrivé et qui dit printemps, dit travaux paysagers! Votre pelouse, comme toute autre plante, requiert quelques soins de base durant cette période afin de lui donner de la vigueur et de vous assurer qu'elle soit dense et en santé. La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHQ), en collaboration avec l'Association des producteurs de gazon du Québec (APGQ), vient de publier un Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable. Voici quelques conseils pratiques extraits de ce Guide :

Le déchaumage

Lorsque la neige est fondue et que le sol s'est asséché (fin avril, début mai), grattez votre pelouse à l'aide d'un râteau à feuilles afin d'enlever les brins de gazon jaune à la surface. Cette pratique permettra un verdissement plus rapide de la pelouse et un réchauffement plus hâtif du sol. Les résidus peuvent être disposés dans votre bac à compost.

L'aération

Chaque année, on se demande s'il est nécessaire d'aérer la pelouse. Cette pratique permet une meilleure infiltration de l'eau et des éléments nutritifs, et favorise le développement racinaire de la pelouse. Si vous observez des symptômes de compaction du sol, il est alors important d'aérer votre pelouse. Les périodes idéales pour effectuer une aération sont le printemps et l'automne, lorsque le sol est humide mais non détrempé et non gelé.

Le terreautage

Cette pratique consiste à épandre une mince (0,6 à 1 cm) couche de terreau sur toute la pelouse, généralement suite à une aération. Selon le type de sol, différents matériaux (sable, terre noire, mousse de tourbe ou compost) peuvent être utilisés seuls ou en mélange. Le terreautage favorise, entre autres, l'activité microbienne du sol et améliore sa structure. Le printemps et l'automne sont de bonnes périodes pour réaliser le terreautage qu'on jumelle fréquemment avec un semis.

La rénovation de la pelouse

Au printemps, suite à un hiver rigoureux ou à des dommages causés par de petits mammifères (mulots ou mouffettes), c'est le moment idéal pour rénover votre pelouse. Vous pouvez le faire à l'aide de semences ou de gazon en plaque, mais quelle que soit la pratique que vous utilisez, retirez d'abord la pelouse morte, travaillez le sol en place et ajoutez, si nécessaire, une bonne terre avant de semer ou de poser vos plaques de gazon.

Pour le semis, choisissez des semences de qualité et adaptées aux conditions de votre terrain (ex. : plein soleil ou ombre). Appliquez les semences à la surface du sol et recouvrez-les ensuite d'une mince couche de terre. À l'aide du revers d'un râteau, effectuez une pression sur le semis afin d'assurer un bon contact entre les semences et le sol. Les périodes idéales pour réaliser un semis sont de la mi-mai à la mi-juin, et de la mi-août à la mi-septembre.

Pour la rénovation à partir de gazon en plaque, coupez la zone endommagée en traçant une forme carrée afin de permettre un ajustement plus facile des plaques de gazon avec la zone à rénover. Le niveau du sol doit être ajusté afin que les plaques de gazon soient au même niveau que la pelouse déjà en place. Une fois les plaques de gazon posées, effectuez une pression à l'aide du revers d'un râteau ou par un léger piétinement pour assurer un bon contact entre la plaque et le sol. Ce type de rénovation peut être réalisé à tout moment de la saison lorsqu'un arrosage est possible. Sinon, le printemps et l'automne sont les périodes idéales.

La zone rénovée doit être maintenue humide durant les 15 premiers jours, tandis que la tonte peut être faite 7 jours après la pose du gazon en plaque ou lorsque le gazon atteint environ 10 cm, dans le cas d'un semis.

La fertilisation

Le printemps est une période de croissance importante pour la pelouse. Une fertilisation permettra à la plante de refaire ses forces, d'augmenter sa densité, sa vigueur et son verdissement. Les engrains sont généralement composés de trois éléments minéraux majeurs. La teneur de ces éléments est indiquée à l'aide de trois chiffres sur le sac (ex. : 9-2-5), représentant respectivement le pourcentage en azote, en phosphore et en potassium. Il est important de respecter les doses recommandées sur le sac afin d'éviter la surfertilisation. Sachez également qu'il est possible de se procurer dans plusieurs jardineries et auprès de plusieurs entreprises d'entretien d'espaces verts des engrains sans phosphore!

Pour obtenir le Guide complet, vous pouvez communiquer directement avec la Fédération au 450-774-2228 ou consulter les sites suivants : (www.fihq.qc.ca) et (www.gazoncultive.qc.ca). Vous pouvez également demander les dépliants au centre-jardin membre de l'Association des jardineries du Québec ou du producteur de gazon de votre région.

-30-

Source : Sophie Rochefort, Ph.D., agr., chargée de projet à la FIHQ
Linda Bossé, agente de communication et de liaison
FIHQ, 450-774-2228, (fihq@fihq.qc.ca)

Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable



Fédération
Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale
du Québec

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556

Courriel : linda.bosse@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour publication 27 mai

Le Guide sur l'implantation et l'entretien d'une pelouse durable est maintenant disponible!

Saint-Hyacinthe, le 27 mai 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), en collaboration avec l'Association des producteurs de gazon du Québec (APGQ), vient de publier le *Guide sur l'implantation et l'entretien d'une pelouse durable*.

Il s'agit du guide technique **le plus complet** qui ait été publié jusqu'à maintenant. Celui-ci traite à la fois de l'implantation d'une pelouse, de l'entretien d'une pelouse établie, des organismes nuisibles et de la rénovation d'une pelouse de façon durable.

Ce *Guide* est un outil indispensable pour tous les professionnels des services d'entretien des espaces verts tant pour les municipalités et les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale que pour les entrepreneurs en construction.

La FIHOQ et l'APGQ ont également conçu deux dépliants destinés aux citoyens et aux consommateurs afin de leur donner quelques trucs pratiques sur l'implantation et l'entretien d'une pelouse durable. Vous pouvez vous procurer ces dépliants gratuitement auprès d'un professionnel de l'horticulture ornementale (centre-jardin, producteur de gazon, entreprise d'entretien en horticulture ornementale, paysagiste professionnel, architecte paysagiste).

Le Guide et les dépliants sont également disponibles sur les sites suivants : www.fihq.qc.ca et www.gazoncultive.qc.ca.

-30-

Sources :

Sophie Rochefort, Ph.D., agr., chargée de projet à la FIHOQ
Linda Bossé, agente de communication et de liaison
FIHOQ, 450-774-2228, (fihq@fihq.qc.ca)

Soutien technique et économique à l'industrie de l'horticulture ornementale

Le Centre d'expertise en horticulture ornementale du Québec

Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale
www.iqdho.com



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

2,55 M\$ à l'IQDHO pour le soutien technique et économique de l'industrie de l'horticulture ornementale

Saint-Hyacinthe, le 2 juin 2008 – Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard, a annoncé le renouvellement et la bonification de l'entente tripartite entre le Ministère, l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO) et la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ). Le Ministère contribuera au financement de l'IQDHO à hauteur de 2,55 M\$ sur 5 ans. La dernière convention était de 1,01 M\$ sur 3 ans.

M. Sylvain Cléroux, président du conseil d'administration de l'IQDHO et producteur en serre de végétaux d'ornement, se dit très heureux de cette marque de confiance envers l'IQDHO, lequel soutient annuellement plus de 500 producteurs et intervenants de l'horticulture ornementale de toutes les régions du Québec. Le financement supplémentaire permettra à l'IQDHO de mieux appuyer les entreprises du secteur en stimulant davantage l'innovation, le développement de nouvelles technologies et le transfert des connaissances nécessaires à l'amélioration de leur productivité et de leur compétitivité.

M. Jean Grégoire, président de la FIHOQ, se dit, quant à lui, très satisfait de cette nouvelle entente quinquennale puisqu'elle répond aux recommandations déposées par la Fédération lors des audiences de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, en matière de développement d'expertise aux plans technique, économique et stratégique nécessaires pour soutenir l'industrie de l'horticulture ornementale face aux multiples enjeux auxquels elle est confrontée.

L'IQDHO, *Centre d'expertise en horticulture ornementale du Québec*, fournit de l'encadrement technico-économique aux producteurs en serre, en pépinière et en gazonnière, et à tous les intervenants de l'horticulture ornementale du Québec par le biais de services-conseil, d'activités techniques, de projets de développement du secteur, et par son Centre de gestion des connaissances.

L'IQDHO et la FIHOQ unissent leurs voix pour remercier, au nom de l'ensemble des entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Laurent Lessard, de son soutien et son appui en faveur du développement de l'horticulture ornementale au Québec.

-30-

Sources : Marie-Claude Limoges, directrice générale, IQDHO, (450) 778-6514, info@iqdho.com.
 Linda Bossé, agente de communication et de liaison, FIHOQ, (450) 774-2228, info@fihq.qc.ca.

Des pratiques de tonte plus écologiques



Fédération
Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale
du Québec
30 ANS

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556

Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour publication 2 juin

Pour obtenir une pelouse durable : Il est important d'adopter des pratiques de tonte plus écologiques!

Saint-Hyacinthe, le 2 juin 2008 – La tonte d'une pelouse est l'opération d'entretien qu'on effectuera le plus souvent au cours de la saison estivale. Pour que votre pelouse soit saine et vigoureuse, il y a certaines règles de base que vous devez adopter, en tout respect de l'environnement.

La hauteur de tonte : n'ayez pas peur des... hauteurs !

La première étape – la plus cruciale – consiste à déterminer la hauteur de tonte la plus adéquate pour le développement de votre pelouse. Malheureusement, plusieurs personnes tondent leur gazon trop court (2 cm de hauteur) dans l'espoir qu'il devienne aussi verdoyant qu'un parcours de golf ! La composition de votre pelouse (mélange d'espèces graminées) n'étant pas la même que celle d'un terrain de golf, la hauteur de la tonte doit donc être différente, soit entre 8 et 10 cm à la fin du printemps et au cours de l'été. L'utilisation de cette technique s'avère avantageuse pour plusieurs raisons :

- Elle favorise un développement des racines en profondeur;
- Elle augmente la résistance de la pelouse à la sécheresse et à la chaleur;
- Elle maintient l'humidité du sol et la coloration verte de la pelouse;
- Elle réduit les problèmes d'organismes nuisibles (plantes indésirables, insectes et maladies).

Doit-on tondre la pelouse à toutes les semaines ?

La pelouse est constituée de plantes dont le taux de croissance est principalement influencé par les conditions climatiques et l'apport en éléments nutritifs. Il est donc possible que votre pelouse nécessite des tontes plus fréquentes à certains moments de la saison, alors que durant d'autres périodes (ex. : durant l'été, lors de périodes de sécheresse), il faut envisager des tontes plus espacées dans le temps, voire pas de tonte du tout. En respectant une hauteur de 8 à 10 cm plutôt qu'une fréquence de tonte prédéterminée (ex. : une fois par semaine), vous saurez quand votre pelouse aura besoin d'être coupée.

Que faire avec les résidus (rognures) de tonte ?

L'herbicyclage est un thème très actuel depuis quelques années. Cette pratique qui consiste à laisser le gazon coupé sur le sol offre plusieurs avantages, dont celui de maintenir une pelouse en santé en respectant l'environnement. Les rognures de gazon laissées au sol apportent des éléments nutritifs à votre pelouse et réduisent la quantité de résidus collectés par votre municipalité. Plusieurs municipalités du Québec encouragent d'ailleurs - ou même obligent - leurs citoyens à pratiquer l'herbicyclage.

La plupart des tondeuses permettent de hacher les brins de gazon, ce qui évite une accumulation importante de résidus sur votre pelouse. Si vous respectez la hauteur de tonte et que vous attendez que votre pelouse soit asséchée avant de la couper, il n'y aura aucune accumulation de résidus; la nature s'occupera elle-même de décomposer rapidement cette matière organique, laquelle améliorera la composition du sol, favorisant ainsi une meilleure rétention en eau. L'herbicyclage est donc une bonne pratique de conservation de l'eau.

L'affûtage des lames

Les lames de tondeuse doivent toujours être bien affûtées pour obtenir une coupe nette. Des brins de gazon effilochés sont plus vulnérables aux maladies, augmentent les pertes en eau et donnent à la pelouse une apparence brunâtre pendant les jours qui suivent la tonte. Il est recommandé d'aiguiser les lames une à deux fois par saison.

Autres recommandations sur les bonnes pratiques de tonte

- Évitez de tondre lorsque le feuillage de la pelouse est humide ou mouillé suite à une rosée, une pluie ou un arrosage. La distribution des résidus de tonte est beaucoup plus uniforme lorsque la pelouse est sèche;
- Évitez de tondre lorsque le sol est très humide afin d'en minimiser la compaction;
- Ne pas tondre en période de stress hydrique (pénurie d'eau) ou de canicule;
- Lorsque trop abondants, disperser uniformément les amas de résidus de tonte sur la pelouse;
- Choisissez un type de tondeuse plus écologique (électrique, manuelle ou moteur moins polluant);
- Choisissez des heures raisonnables pour tondre votre pelouse; vos voisins vous en seront reconnaissants !

-30-

Sources :

Sophie Rochefort, Ph.D., agr., chargée de projet à la FIHOQ
Linda Bossé, agente de communication et de liaison
FIHOQ, 450-774-2228, (fihq@fihq.qc.ca)

Les pelouses : un terrain fertile !



Fédération
Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale
du Québec
30 ANS

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
Courriel : linda.bosse@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion 9 juin

Les pelouses : un terrain fertile!

Saint-Hyacinthe, le 9 juin 2008 – En Amérique du Nord, les surfaces gazonnées sont devenues, au cours des trente dernières années, les plantes les plus utilisées dans les aménagements paysagers. Cette popularité des surfaces gazonnées s'explique entre autres par leurs nombreux bienfaits environnementaux, leur faible coût d'installation ainsi que par leur rapidité d'établissement et de recouvrement du terrain. Les surfaces gazonnées sont utilisées à plusieurs endroits en milieu urbain comme les terrains résidentiels et commerciaux, les cimetières, les abords routiers, les terrains sportifs, les parcs urbains, etc.

Lorsqu'on regarde de plus près cette pelouse à l'apparence d'un tapis vert, on remarque tout d'abord que ce tapis est constitué de milliers de plantes pérennes (vivaces) ayant chacune un système racinaire dense ainsi qu'un feuillage abondant. Sous les brins de gazon, se forme une couche appelé « feutre » qui est en fait une couche de matière organique s'étant formée suite à la décomposition des tiges, des feuilles et des racines mortes de la pelouse. Ce feutre permet au gazon de résister au piétinement mais également de filtrer plusieurs composés chimiques et ainsi limiter leur migration vers les nappes phréatiques.

Dans ce tapis vert, se cache également une diversité biologique des plus impressionnantes. En effet, les pelouses de graminées supportent une faune diversifiée de microorganismes et d'invertébrés (ex. : les insectes) comprenant des herbivores, des ennemis naturels et des décomposeurs de matière organique. Trop souvent, la présence de ces organismes bénéfiques est méconnue par le public et les gestionnaires d'espaces verts. Pourtant, une meilleure connaissance de cette diversité est essentielle à une meilleure compréhension du rôle et du fonctionnement de l'écosystème d'une pelouse.

Des études scientifiques démontrent que...

Au Québec, jusqu'à ce jour, peu de données étaient disponibles quant à la biodiversité des organismes retrouvés dans les pelouses. Un projet d'une durée de trois ans fut réalisé de 2003-2006 à l'Université Laval afin de caractériser cette biodiversité dans deux types de pelouse soit une constituée à 100% de pâturin du Kentucky et une autre, plus diversifié au niveau végétal, avec 40% de graminées à gazon et 60% de plantes à feuilles larges (ex. : pisseinlit, plantain, oxalide, etc.).

Les résultats de cette étude ont démontré que peu importe la diversité végétale, la même diversité d'arthropodes a été retrouvée soit:

- Plus d'une soixantaine d'espèces différentes;
- Plus de 34 000 arthropodes (millipèdes, araignées, insectes) échantillonnés annuellement;

Fait intéressant, la grande majorité (plus de 90%) de ces arthropodes était des organismes bénéfiques (prédateurs, décomposeurs)!

Dans cette même étude, le nombre d'organismes décomposeurs de matière organique a été mesuré dans les deux types de pelouses et ce nombre était deux fois plus élevé dans la pelouse de pâture du Kentucky que dans l'autre pelouse plus diversifiée. Ces résultats sont d'ailleurs similaires à ce qui a été observé dans d'autres études américaines.

Comment expliquer cette abondance et cette diversité?

- L'apport régulier de matière organique provenant de la pelouse et via les résidus de tonte;
- L'abondance de proies pour les insectes prédateurs présents dans la pelouse;
- L'importante densité végétale de la pelouse qui permet de réduire les variations d'humidité et de température au niveau du sol et du feutre, facteurs importants pour le développement et la survie des organismes qui vivent dans cet écosystème.

La pelouse n'est donc pas un milieu stérile et sans vie. Au contraire, il abrite des organismes vivants qui jouent des rôles importants dans la structure du sol, la décomposition de la matière organique et dans le contrôle des organismes nuisibles.

-30-

Sources : Sophie Rochefort, Ph.D, agr., chargée de projet, FIHOQ
Linda Bossé, agente de liaison et de communication, FIHOQ
(450) 774-2228

Les pelouses améliorent la qualité de la vie et l'environnement



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556

Courriel : linda.bosse@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion 9 juin

Au-delà de l'esthétisme, Les pelouses en milieu urbain jouent un rôle important dans l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement.

Saint-Hyacinthe, le 9 juin 2008 – Les pelouses occupent une place importante dans les espaces verts urbains et dans la culture des nord américains. Elles se retrouvent dans différents milieux (urbains et ruraux) et pour des usages variés. Elles sont entre autres utilisées pour l'aménagement des terrains résidentiels, municipaux, sportifs et commerciaux. On les retrouve également dans l'aménagement des cimetières, des abords routiers et des aéroports, en agriculture pour la création de voies d'eau engazonnée afin de limiter le ruissellement, dans l'aménagement de tranchées drainantes et près des bassins d'eau d'épuration. Les pelouses sont également très utilisées sur les terrains en pente afin d'empêcher l'érosion des sols.

La présence de pelouses en milieu urbain est souvent attribuée au désir des citadins d'avoir simplement un beau tapis vert devant leur propriété. Pourtant, la pelouse apporte plusieurs bienfaits tant au niveau de l'environnement, de la santé des citadins qu'au niveau récréatif.

Purification de l'air

En milieu urbain, l'air contient des particules de poussières et des polluants qui réduisent la qualité de l'air que nous respirons. Les pelouses retiennent jusqu'à 12 millions de tonnes de fumée et de poussières provenant de l'atmosphère. Une pelouse d'environ 230 m² par le processus de la photosynthèse produit assez d'oxygène pour une famille de 4 personnes pour une année. De plus, 0,4 hectare de pelouse séquestre une tonne de dioxyde de carbone (CO₂) et absorbe des centaines de kilogrammes de dioxyde de soufre (SO₂) par année.

Les pelouses améliorent également la qualité de l'air en limitant l'implantation de certaines mauvaises herbes telle que la petite herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia*), laquelle cause de sérieux problèmes d'allergies et qui s'implante sur les surfaces mal entretenues et les terrains vagues.

Réduction de la température ambiante

Avec le développement urbain et la construction de maisons et d'édifices, la température de nos villes tend à augmenter causant des périodes de chaleur intense durant l'été et par ce fait, des problèmes de santé chez plusieurs groupes de personnes plus sensibles (ex. : jeunes enfants et personnes âgées). Il est depuis longtemps reconnu que les végétaux en milieu urbain contribuent à réduire la température ambiante soit en procurant de l'ombrage ou par leur processus d'évapotranspiration (quantité d'eau libérée dans l'atmosphère par évaporation et par

transpiration des plantes). Il en est de même pour les pelouses qui grâce à ce processus rejettent des milliers de litres d'eau dans l'atmosphère. Comparativement à des zones pavées (trottoir et aire de stationnement), la température peut être jusqu'à 14° C plus basse à la surface d'une pelouse.

Conservation de l'eau

Les pelouses ont une très bonne capacité d'absorption de l'eau soit 6 fois supérieure à celle d'un champ de blé et quatre fois plus qu'un champ de foin. Aussi, de part son système important de tiges et de racines, la pelouse contribue à réduire le ruissellement, à retenir les particules de sol et certains polluants qui pourraient se retrouver dans les cours d'eau. Une pelouse de pâture du Kentucky peut recevoir jusqu'à 25 mm d'eau dans un très court laps de temps sans ruissellement majeur. De plus, les pelouses sont d'excellents couvre sol pour réduire ou empêcher le phénomène d'érosion (perte de sol par l'action de l'eau ou du vent).

Surface sécuritaire

Les pelouses sont utilisées pour les terrains sportifs et les parcs car elles procurent une surface de jeux sécuritaire comparativement à d'autres plantes et aux surfaces synthétiques. Les risques de blessure des joueurs sont moindres sur les pelouses étant donné leur très bonne adhérence et leur capacité d'absorber les chocs grâce à une couche importante de matière organique en surface.

Vouloir avoir une belle pelouse dense et en santé contribue donc à votre qualité de vie, à votre environnement immédiat, mais également à celle de votre municipalité! Adoptez de saines pratiques d'entretien de votre pelouse et tout le monde en sera gagnant!

-30-

Sources : Sophie Rochefort, Ph.D., agr., chargée de projet, FIHQ
 Linda Bossé, agente de communication et de liaison, FIHQ
 450-774-2228

Végétalisation des bandes riveraines

Deuxième édition de la liste



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-2228 fax : (450) 774-3556
Courriel : fihq@fihq.qc.ca
Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Végétalisation des bandes riveraines :
**La deuxième édition de la liste des végétaux ligneux recommandés
est enfin disponible !**

Saint-Hyacinthe, le 12 juin 2008 – En regard des nouvelles informations obtenues et suite à une révision pointue, la FIHQ, de concert avec l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP), ses associations affiliées et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dévoile aujourd'hui la deuxième édition de la liste des végétaux ligneux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec.

L'industrie, les municipalités, les associations de riverains et les organismes de bassin versant, attendaient depuis longtemps la parution d'une liste de végétaux aussi exhaustive, destinée à la végétalisation des bandes riveraines.

Les collaborateurs au projet sont nombreux : des experts du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO), de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et du Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (RAPPEL), ainsi que les membres du comité, ont révisé avec attention le contenu de la liste.

Étant en constante évolution, il est possible que des modifications soient apportées à la liste au fil du temps en fonction des études et des évaluations effectuées. Consultez-la régulièrement !

La deuxième édition est maintenant disponible en version PDF sur les sites Internet de la FIHQ (www.fihq.qc.ca) et de l'AQPP (www.aqpp.org). La liste des plantes herbacées (vivaces), actuellement en révision, sera accessible sous peu. Rappelons que ce projet est réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du « Programme d'appui financier aux associations de producteurs désignées ».

La végétalisation est un geste simple qui permet de contribuer à la protection de la qualité de l'eau des lacs et des rivières. À long terme, chacun y gagnera et tous en profiteront !

-30-

Sources : Émilie Brassard D.
Agente de liaison
Luce Daigneault, agr.
Directrice générale
FIHQ 450-774-2228

Info-Presse : Linda Bossé
Agente de communication

Arroser ou ne pas arroser la pelouse ?



Fédération
Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale
du Québec
ANS 30

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
Courriel : linda.bosse@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Arroser ou ne pas arroser la pelouse ?

Saint-Hyacinthe, le 25 juin 2008 – L'eau est une ressource essentielle à tout être vivant et donc une ressource à protéger. Les plantes, comme la pelouse, ont également besoin d'eau pour croître, mais comment s'assurer de ne pas utiliser trop d'eau tout en maintenant votre pelouse en santé? Voici quelques renseignements sur les besoins en eau des pelouses et les bonnes pratiques d'arrosage à adopter.

Les besoins en eau d'une pelouse

À tort, la pelouse est trop souvent perçue comme une plante exigeante en eau. Pourtant, lorsque celle-ci est bien établie et entretenue, elle peut au contraire contribuer à la conservation de l'eau.

La quantité d'eau nécessaire à une pelouse dépendra de plusieurs facteurs. En voici quelques exemples :

- Le type de sol;
- La température de l'air;
- L'exposition au vent;
- Le degré d'ensoleillement;
- Le niveau de piétinement;
- La hauteur de tonte;
- La présence d'arbres et d'arbustes à proximité de la pelouse.

De façon générale, les pelouses requièrent environ 2,5 cm d'eau par semaine (eau de pluie ou d'irrigation). En moyenne, 65 à 100% de ces besoins en eau sont comblés par les précipitations naturelles selon les années et selon les régions du Québec et.

De plus, certaines espèces de graminées ont la capacité de survivre à des périodes prolongées de sécheresse en entrant en dormance. Votre pelouse deviendra jaune, mais sans toutefois être en danger. Cette phase de dormance permet à la pelouse de préserver ses parties vitales en ralentissant ses fonctions métaboliques et de réduire ses besoins en eau. Ceci permet aux graminées à gazon de survivre aux conditions adverses durant une certaine période et ce, jusqu'à ce que les réserves en eau du sol soient à nouveau rétablies. La majorité des pelouses du Québec sont composées, entre autres, de pâturin du Kentucky, une graminée qui a cette capacité d'entrer en dormance.

Quand faut-il irriguer?

Lorsqu'un arrosage est nécessaire, il doit idéalement être fait tôt le matin (entre 4h et 10h). À ce moment de la journée, les conditions climatiques, comme la température et le vent, sont adéquates pour réduire le taux d'évaporation de l'eau. De plus, durant cette période, la présence d'eau sur le feuillage de la pelouse s'assèchera rapidement et ainsi n'entraînera pas le développement de maladies fongiques. La pelouse peut également être arrosée en début de

Arroser ou ne pas arroser la pelouse ? (suite)

soirée (entre 18 h et 20 h). Comme pour la période du matin, les conditions de température et de vent généralement retrouvées en début de soirée sont adéquates. Toutefois, le risque de développement de maladies est plus important car le feuillage s'assèchera moins rapidement que lorsqu'il est arrosé tôt le matin.

Comment faut-il arroser?

Si votre pelouse doit être irriguée, optez pour des arrosages en profondeur et moins fréquents plutôt que pour des arrosages rapprochés et superficiels. Un arrosage réalisé au même endroit pendant une plus longue période de temps permettra l'infiltration de l'eau ainsi qu'un développement du système racinaire en profondeur. Votre pelouse sera ainsi plus résistante aux périodes de sécheresse car elle sera en mesure d'aller chercher l'eau en profondeur.

Adopter des pratiques de conservation de l'eau!

Augmenter la hauteur de tonte

Afin de favoriser un enracinement en profondeur et ainsi réduire les besoins en eau de la pelouse, la tonte devrait se faire à une hauteur minimale de 8 cm. Également, une pelouse plus longue diminuera l'évaporation de l'eau du sol et ainsi conservera plus efficacement l'humidité. Durant les périodes de sécheresse, il est préférable de ne pas tondre la pelouse afin d'éviter un stress supplémentaire à la plante. Lors de périodes chaudes mais avec précipitations, la tonte devrait être effectuée par temps plus frais durant la journée afin de limiter la perte d'humidité et ainsi conserver l'eau du sol. Enfin, pour réduire les pertes d'eau par la plante, il est important de procéder régulièrement à l'aiguisage de la lame de la tondeuse.

Pratiquez l'herbicyclage

Parmi les nombreux avantages de l'herbicyclage, celui-ci contribue à augmenter l'humidité du sol en agissant comme un paillis, réduisant ainsi les besoins en eau de la pelouse.

Effectuez une aération

L'aération, en créant des ouvertures dans le sol, permettra une meilleure infiltration de l'eau, plus particulièrement dans les sols argileux et dans les sols avec des problèmes de compaction.

Récupérer l'eau de pluie

Une autre façon d'économiser l'eau potable est la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie pour arroser la pelouse. Il existe actuellement des systèmes permettant d'acheminer les eaux pluviales des gouttières des bâtiments disposées en bordure du toit au niveau d'une cuve ou d'un baril de récupération d'eau de pluie.

Vous pouvez vous procurer des barils de récupération d'eau de pluie dans toutes les bonnes jardineries du Québec.

Pour en savoir plus sur l'entretien ou l'implantation d'une pelouse durable, consultez nos publications sur le site de la FIHQ : www.fihq.qc.ca.

-30-

Sources : Sophie Rochefort, Ph.D, agr., chargée de projet, FIHQ
 Linda Bossé, agente de communication et de liaison, FIHQ
 459-774-2228

Agrile du frêne en Montérégie



Fédération
Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale
du Québec

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556

Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Présence de l'Agrile du frêne dans la région de la Montérégie

Saint-Hyacinthe, le 27 juin 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale (FIHOQ) a été informée récemment par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) de la détection de l'agrile du frêne dans la région de la Montérégie.

L'ACIA a d'ailleurs déposé à cet effet un communiqué officiel sur son site Internet, lequel vous trouverez ci-joint.

Un comité aviseur, composé de représentants de la FIHOQ et des gouvernements, sera mis sur pied afin de suivre l'évolution du dossier. Nous serons donc en mesure de vous informer régulièrement des développements puisque nous prendrons part activement aux discussions menées avec les instances gouvernementales.

La FIHOQ et ses associations affiliées, avec le soutien technique de l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO), mettront toutes les énergies nécessaires pour bien représenter les intérêts de l'industrie.

-30-

Source :

Luce Daigneault, agr., directrice générale de la FIHOQ

Linda Bossé, agente de communication et de liaison

450-774-2228, (fihq@fihq.qc.ca)

Végétalisation des bandes riveraines

Troisième édition de la liste



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-2228 fax : (450) 774-3556
Courriel : fihq@fihq.qc.ca
Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion à l'interne

Végétalisation des bandes riveraines :
**La troisième édition de la liste des végétaux recommandés
est enfin disponible : ligneux et vivaces.**

Saint-Hyacinthe, le 11 juillet 2008 – À la suite d'une révision pointue, la FIHQ, de concert avec l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP), ses associations affiliées et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dévoile aujourd'hui la troisième édition de la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec : vivaces et ligneux.

Cette liste de végétaux, tant attendue par l'industrie, les municipalités, les associations de riverains et les organismes de bassin versant, est maintenant complète et sera réévaluée régulièrement au fil des ans.

Les collaborateurs au projet sont nombreux : des experts du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO), de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et du Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (RAPPEL), ainsi que les membres du comité, ont révisé avec attention le contenu de cette liste.

Étant en constante évolution, il est possible que des modifications soient apportées à la liste au fil du temps en fonction des études et des évaluations effectuées. Consultez-la régulièrement !

La troisième édition est maintenant disponible en version PDF et sera disponible sur les sites Internet de la FIHQ (www.fihq.qc.ca) et de l'AQPP (www.aqpp.org) dans les prochains jours. Rappelons que ce projet est réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du « Programme d'appui financier aux associations de producteurs désignées ».

La végétalisation est un geste simple qui permet de contribuer à la protection de la qualité de nos plans d'eau au Québec. À long terme, chacun y gagnera et tous en profiteront !

-30-

Sources : Émilie Brassard D.
Agente de liaison
Luce Daigneault, agr.
Directrice générale
FIHQ 450-774-2228

Info-Presse : Linda Bossé
Agente de communication
FIHQ 450-774-2228

Accueille favorable de l'étude d'Équiterre



Fédération
Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale
du Québec

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
Courriel : linda.bosse@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion le 28 juillet

La FIHOQ accueille favorablement les résultats de l'étude *Horticulture ornementale écologique : connaître le consommateur pour orienter les décisions*

Saint-Hyacinthe, le 28 juillet 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) accueille favorablement les résultats de l'étude intitulée *Horticulture ornementale écologique : connaître le consommateur pour orienter les décisions*, publiés par Équiterre le 19 juin dernier.

L'objectif de cette étude pancanadienne était de connaître les facteurs amenant les consommateurs à choisir des produits et services plus sains pour l'environnement dans le secteur de l'horticulture ornementale.

Ce rapport d'étude vient confirmer ce que les études réalisées par la Table filière de l'horticulture ornementale, en collaboration avec la FIHOQ, avaient déjà démontré sur les habitudes des consommateurs québécois.

Avec plus de deux millions de consommateurs qui visitent annuellement les centres-jardin ou qui ont recours à l'expertise des entreprises de services, il n'est pas surprenant de lire que les consommateurs considèrent les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale comme étant des agents de changement et des vecteurs important en matière d'information et de sensibilisation quant aux pratiques de jardinage favorisant la protection de l'environnement.

À ce chapitre, l'industrie de l'horticulture ornementale a fait des efforts considérables pour sensibiliser les consommateurs. L'environnement est d'ailleurs l'un des enjeux majeurs sur lequel travail la FIHOQ. Depuis 2004, la Fédération a organisé quatre *Forum sur l'environnement* auxquels ont participé plus de 500 représentants d'entreprise de l'industrie ainsi qu'une cinquantaine de municipalités, qui sont repartis avec des solutions et des moyens concrets pour améliorer leurs pratiques et sensibiliser les consommateurs à l'importance d'adopter des comportements de jardinage plus sains pour l'environnement. Durant cette même période, la Fédération a adopté une politique de protection des lacs et des cours d'eau, politique qui a été endossée par l'ensemble de ses membres. Avec le soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la FIHOQ a également publié un « Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable », lequel a fait l'objet d'un large consensus de la part des entreprises oeuvrant en horticulture ornementale.

Accueille favorable de l'étude d'Équiterre (suite)

Selon les résultats de l'étude publiée par Équiterre, la Fédération est heureuse de constater que les efforts investis par l'industrie de l'horticulture ornementale au Québec semblent avoir porté fruit. En effet, il semble que les consommateurs québécois sont, de façon générale, plus sensibilisés aux pratiques favorisant la protection et l'amélioration de l'environnement. Cette sensibilisation n'est sans doute pas étrangère au travail de tous les acteurs, dont font partie les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale au Québec. La FIHOQ est consciente qu'il reste encore du travail à faire et poursuivra les actions entreprises depuis des années en matière d'environnement.

La Fédération, en collaboration avec l'Association des producteurs en pépinière (AQPP), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) et le RAPPEL, vient d'ailleurs de publier la deuxième édition de la liste des végétaux ligneux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec : un autre bel exemple de concertation et de collaboration fructueuses en faveur de l'environnement de la part de l'industrie de l'horticulture ornementale.

D'autres projets sont actuellement sur les planches à dessin de la FIHOQ et devraient voir le jour en 2009. Rappelons que toutes les actions entreprises par la Fédération, depuis plus de cinq ans, ont été rendues possibles grâce à l'engagement volontaire des entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale et au soutien de ses partenaires.

-30-

Source : Luce Daigneault, agr., directrice générale
FIHOQ – 450-774-2228

Info-Presse : Linda Bossé, agente de communication et de liaison
FIHOQ – 450-774-2228

Comment préparer votre pelouse adéquatement pour l'hiver



Fédération
Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale
du Québec
ANS 30

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
Courriel : linda.bosse@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion le 19 août 2008

Déjà le temps de penser à l'hiver Comment préparer votre pelouse adéquatement

Saint-Hyacinthe, le 19 août 2008 – À l'approche de l'automne, l'entretien de votre pelouse est aussi important qu'au début ou durant l'été. En effet, c'est le moment de préparer votre pelouse pour les mois d'hiver à venir et favoriser une reprise et un verdissement plus rapide au printemps suivant. Voici quelques conseils pour cette préparation :

Réparer les endroits clairsemés ou endommagés

Au mois d'août et septembre, c'est le moment idéal pour rénover votre pelouse si elle a été endommagée, par exemple, par des insectes nuisibles. Si ces endroits ne sont pas réparés, les mauvaises herbes occuperont éventuellement cette espace vide. Pour réparer les zones endommagées, vous pouvez utiliser la méthode avec un semis ou celle avec du gazon en plaques. Quelle que soit la méthode utilisée, il faut d'abord préparer votre sol adéquatement. Enlevez les mauvaises herbes présentes ainsi que la pelouse morte. Par la suite, travailler le sol afin de l'ameublir. Si ce dernier est très dur ou compact, une aération peut s'avérer nécessaire. Vérifiez la qualité de votre terre, si celle-ci est très sablonneuse ou très argileuse, profitez-en pour ajouter un bon terreau à pelouse que vous trouverez dans la plupart des bonnes jardineries. Assurez-vous que ce terreau est spécifiquement destiné à la pelouse et qu'il est exempt de graines ou racines de mauvaises herbes. En préparant votre sol, assurez-vous que ce dernier soit 1,25 à 2 cm plus bas que votre pelouse existante dans le cas d'une rénovation avec du gazon en plaque afin que celui-ci soit au même niveau que la pelouse déjà en place.

Vous pouvez par la suite procéder au semis en épandant vos semences sur la terre et en les couvrant par la suite d'une fine couche de terreau. Pressez légèrement la surface ensemencée afin d'augmenter l'adhérence et le contact des semences avec le sol. Si vous avez choisi de rénover avec du gazon en plaque, la zone endommagée doit être découpée en traçant une forme carrée à l'aide d'une bêche ou d'un coupe bordure (aussi appelé « demi-lune »). Par la suite, les plaques de gazon peuvent être posées. Tout d'abord, pour un meilleur ajustement des plaques de gazon dans la pelouse établie, il est recommandé de couper à travers les deux épaisseurs de gazon à la fois soit un morceau de bonne tourbe et un morceau à retirer. L'utilisation d'outils de coupe de qualité et bien affûtés assurera également un meilleur résultat. Pour assurer un bon contact entre la plaque et le sol, une pression à l'aide du revers d'un râteau à jardin ou par un léger piétinement doit être effectuée.

Comment préparer votre pelouse adéquatement pour l'hiver (suite)

Le semis et le gazon en plaques doivent être maintenus humides durant les 2 premières semaines et une première tonte peut être faite lorsque la pelouse a atteint une hauteur de 10 cm dans le cas du semis et 6 à 7 jours après la pose du gazon en plaque.

La fertilisation

La pelouse est un couvre sol très rustique sous nos conditions hivernales, mais la fertilisation automnale l'aidera entre autres, à reverdir plus rapidement au printemps. Ainsi, la dernière fertilisation de l'année est tout aussi importante que les fertilisations précédentes. Recherchez les engrains automnaux dont les pourcentages de chacun des éléments nutritifs sont ajustés selon les besoins de votre pelouse pour cette période de l'année.

L'aération et le terreautage

Si vous observez des symptômes de compaction du sol, il est alors important d'aérer votre pelouse. L'aération consiste à extraire, à l'aide d'un aérateur mécanique, de petites carottes de terre. Suite à l'aération, il est possible d'effectuer un terreautage, soit d'épandre une mince (0,6 à 1 cm) couche de terreau sur toute la pelouse. Selon le type de sol, différents matériaux (sable, terre noire, mousse de tourbe ou compost) peuvent être utilisés seuls ou en mélange. Le terreautage favorise, entre autres, l'activité microbienne du sol et améliore sa structure.

La dernière tonte

Au mois d'octobre, la croissance de votre pelouse a ralenti et même cessé selon les régions du Québec. Afin d'éviter des problèmes de maladies et des dommages par les mulots, et de permettre un réchauffement et un assèchement plus rapides de votre sol au printemps, il est recommandé de tondre à une hauteur d'environ 5 cm lors de la dernière tonte.

-30-

Sources : Sophie Rochefort, Ph.D, agr., chargée de projet, FIHOQ
 Linda Bossé, agente de communication et de liaison, FIHOQ
 459-774-2228

Étude de perception des consommateurs



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B3
 ☎ (450) 774-2228 ☎ (450) 774-3556

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Table filière de l'horticulture ornementale :

Les fleurs coupées, plantes vertes et fleuries d'intérieur : Pour faire plaisir avant tout!

Saint-Hyacinthe, le 19 novembre 2008 – La Table filière de l'horticulture ornementale est heureuse de présenter le rapport détaillé des résultats de l'étude de perception et de consommation de produits et services d'horticulture ornementale d'intérieur, réalisée au début de l'année 2008.

Cette enquête téléphonique, réalisée auprès des consommateurs et des entreprises, avait comme objectifs de dresser le portrait des acheteurs de fleurs coupées, plantes vertes et plantes fleuries d'intérieur, et d'identifier les enjeux marketing de cette gamme de produits.

Les consommateurs de fleurs coupées, plantes vertes et plantes fleuries d'intérieur sont des propriétaires (71%) qui habitent principalement Montréal (21%) et la Montérégie (20%). Ils ont moins de 55 ans, et plusieurs d'entre eux ont même moins de 35 ans.

Avec un budget annuel moyen de 107,50 \$, les fleurs coupées représentent l'option la plus populaire parmi les produits d'intérieur. Elles sont achetées principalement lors d'occasions spéciales (anniversaires, fêtes thématiques), plus de la moitié du temps lors d'un achat planifié, ou simplement pour soi-même, pour se faire plaisir. Le fleuriste demeure le détaillant le plus populaire auprès des acheteurs de fleurs coupées, suivi du supermarché.

Les consommateurs de plantes vertes consacrent annuellement un budget moyen de 23,40 \$ à l'acquisition de nouvelles plantes pour décorer leur maison. 76% des achats de plantes vertes sont des achats spontanés, réalisés dans les magasins grandes surfaces et les jardineries. Les grandes surfaces sont citées, entre autres, pour le choix et le prix, tandis que les centres jardins et les fleuristes demeurent des gages de qualité.

La plante fleurie est le végétal d'intérieur le moins consommé par les Québécois (30%), et à la fréquence la moins élevée, avec une moyenne de 2,2 % d'achats par année. Les

Étude de perception des consommateurs (suite)

plantes fleuries sont achetées pour décorer la maison ou pour se faire un cadeau à soi-même. Elles sont moins populaires que les fleurs coupées pour remettre en cadeau lors d'un anniversaire, mais demeurent un choix prisé lors des fêtes thématiques. Comme pour les plantes vertes, l'achat de plantes fleuries est spontané (64%), tant chez le fleuriste que chez la grande surface, le supermarché ou le centre-jardin.

Du côté des entreprises, la grande majorité (81%) achètent des plantes d'intérieur. Les plus grands consommateurs sont les hôtels, les théâtres et les restaurants. Dans la plupart des cas, l'achat est fait par la secrétaire/adjointe administrative, par téléphone (58%), directement chez un fleuriste (80%). Les achats de plantes des entreprises sont destinés soit aux employés (60%), soit à la décoration intérieure du bureau (59%), cette dernière étant la dépense totale moyenne annuelle est la plus élevée (2 174 \$), ou comme cadeau pour un client (31%). Le service d'entretien des plantes d'intérieur est utilisé par le tiers des entreprises consommatrices.

Avec le vin, leur principal concurrent dans le cœur des consommateurs et même des entreprises québécoises, les fleurs représentent le cadeau le plus populaire auprès des hôtesses de maison. De plus, elles dépassent largement (53% vs 10%) le chocolat comme cadeau préféré à la St-Valentin. Les fleurs sont offertes pour souligner les anniversaires, les événements importants de la vie civile et professionnelle; elles servent à embellir sa maison, son bureau, à dire merci, à dire je t'aime... Encore aujourd'hui, les fleurs sont « source de plaisir! »

Le rapport détaillé de cette étude est disponible sur demande auprès de la Table filière de l'horticulture ornementale.

-30-

Source : Nathalie Deschênes, agent de développement de marché
Table filière de l'horticulture ornementale

Info-Presse : Linda Bossé, agente de communication et de liaison
FIHOQ, 450-774-2228

ExpoFIHQ, 24^e édition



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'Expo-FIHQ, le plus grand rassemblement de l'industrie de l'horticulture ornementale est à nos portes!

Saint-Hyacinthe, le 4 novembre 2008 – Depuis 24 ans, la FIHQ organise le plus grand rassemblement de l'industrie de l'horticulture ornementale au Québec, l'Expo-FIHQ. Cette grande exposition commerciale se déroulera les 19, 20 et 21 novembre prochains à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

L'Expo-FIHQ est le seul salon qui regroupe toutes les entreprises du monde de l'horticulture ornementale. C'est une immense vitrine où se dessine le marché de demain : tendances, produits phares, tout y est ! Ce rendez-vous horticole sera l'occasion pour vous de découvrir des idées novatrices de mise en marché. Toute une gamme de produits et services seront mis en vedette à travers plus de 450 stands d'exposition.

En marge de l'exposition se dérouleront une pléiade d'activités organisées par la FIHQ et ses associations affiliées, parmi lesquelles plus d'une quinzaine de colloques, journées techniques, ateliers et conférences de presse. Nous vous invitons à consulter le « Cahier des conférences et colloques » annexé.

Des activités à ne pas manquer !

Matinée conférence

1. Conférence de la FIHQ

Lancement du « **Répertoire de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec** » et des outils de mise en marché mis à la disposition de l'industrie pour promouvoir les végétaux recommandés.

Dévoilement des résultats d'une étude intitulée : *Étude de perception et de consommation de produits et services d'horticulture ornementale d'intérieur*.

Présentation des nombreux projets en développement à la FIHQ.

2. Conférence de presse de la Corporation des Fleurons du Québec

Dévoilement de la troisième édition de la classification des Fleurons du Québec.

ExpoFIHOQ, 24^e édition (suite)

Déjeuners et Matinées conférences

- Activité de formation présentée par HortiCompétences
 - Ateliers de formation offerts par l'Association des architectes paysagistes du Québec
 - Colloque de la Société internationale d'arboriculture – Québec : le principal sujet à l'ordre du jour, l'agrile du frêne.
 - Le « 5 à 7 de la Relève » présenté par la FIHOQ et plusieurs partenaires
 - Séminaire d'information technique organisé par l'Association des paysagistes professionnels du Québec
 - Le Syndicat des producteurs en serre du Québec fête ses 25 ans
 - Déjeuner-causerie de l'Association québécoise des producteurs en pépinière
 - Déjeuner conférences en floriculture, sous le thème « Rien ne sert de produire, il faut chauffer à point», offert par l'IQDHO

Horaire et inscription

Heures d'ouverture : 9h à 17h30, mercredi et jeudi
9h à 15h, vendredi

Inscription: Gratuit pour les journalistes
Lieu d'inscription : Salle de presse

-30-

Source : Linda Bossé
Agente de liaison et de communication
FIHOQ
450 774-2228

ExpoFIHOQ, matinée conférences



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
 Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556
 Courriel : lucil.larocque@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'Expo-FIHOQ, Matinée conférences à ne pas manquer !

Saint-Hyacinthe, le 13 novembre 2008 – Dans le cadre de l'Expo FIHOQ, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) organise une matinée conférences à l'intention de la presse, des partenaires, des exposants et de l'ensemble des entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale.

Les projets ne manquent pas à la FIHOQ. Lors de cette matinée, la Fédération entend présenter, entre autres, les résultats de l'*Étude de perception et de consommation de produits et services d'horticulture ornementale d'intérieur*.

La Fédération procédera également au lancement du « **Répertoire de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec** » et des outils de mise en marché mis à la disposition de l'industrie pour promouvoir les végétaux recommandés.

Les enjeux auxquels est confrontée l'industrie de l'horticulture ornementale sont nombreux : vieillissement de la population, gestion de l'eau et des matières résiduelles, protection de l'environnement. Aussi, la FIHOQ entend profiter de cette matinée conférences pour présenter les nombreux projets en développement pour soutenir l'industrie et aider les entreprises à faire face à ces enjeux.

Date :	19 novembre
Heure :	9 h 30
Lieu :	Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe
Salle :	Hyacinthe-Delorme-Calixa-Lavallée
Inscription :	450-774-2228

Végétalisation des bandes riveraines

Outils de mise en marché



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
 Tél. : (450) 774-2228 Tax : (450) 774-3556
 Courriel : fihq@fihq.qc.ca
 Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Végétalisation des bandes riveraines :
**La FIHOQ et l'AQPP procèdent au lancement des
 outils de mise en marché des végétaux recommandés**

Saint-Hyacinthe, le 19 novembre 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), en collaboration avec l'Association québécoise des producteurs en pépinière, a procédé au lancement des différents outils de mise en marché des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines.

Rappelons que cette liste de végétaux est le résultat de plusieurs mois de travail et de consultation auprès de l'industrie, de biologistes et de groupes environnementaux. Elle a été élaborée en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) et grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre du « Programme d'appui financier aux associations de producteurs désignés ».

Le répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines est maintenant complet et accessible sur les sites Internet de la FIHOQ www.fihq.qc.ca et de l'AQPP www.aqpp.org. Étant en constante évolution, il est possible que des modifications soient apportées à la liste au fil du temps, en fonction des études et des évaluations effectuées. Consultez-la régulièrement !

Moteur de recherche

Cette liste sera bientôt accompagnée d'un moteur de recherche permettant aux utilisateurs de sélectionner des plantes en fonction de 19 critères dont : la rusticité, la localisation, l'ensoleillement, le type de sol.

Dépliant

Un dépliant incitant les riverains et l'ensemble des consommateurs à végétaliser est également disponible. Les municipalités et les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale, membres de l'une de nos associations affiliées, qui désirent obtenir des exemplaires du dépliant peuvent en faire la demande en communiquant directement avec la FIHOQ.

Image de marque et catalogue

La Fédération a également conçu une campagne de mise en marché afin d'outiller les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale dans la promotion des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines; elles seront ainsi en mesure de mieux conseiller leur clientèle sur le sujet.

Les entreprises de l'industrie ont maintenant tous les outils nécessaires pour identifier les végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines : convention de licence leur permettant d'utiliser le pictogramme d'identification des végétaux, catalogue complet des végétaux recommandés, étiquettes, affiches et plusieurs autres outils. Ces outils de mise en marché ont été conçus dans le but de faciliter les recherches du consommateur et ainsi s'assurer qu'il choisisse les végétaux les plus efficaces pour la végétalisation des bandes riveraines : la bonne plante... au bon endroit !

La végétalisation des bandes riveraines est une occasion pour l'industrie de développer de nouveaux marchés tout en contribuant à la protection de la qualité de nos plans d'eau au Québec. À long terme, chacun y gagnera et tous en profiteront !

-30-

Sources : Émilie Brassard D.
Agente de liaison

Info-Presse : Linda Bossé
Agente de communication
FIHQ 450 774-2228

Finaliste du Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Isabelle Caron, Christian Brunet et Patrick Edelmann
Finalistes du Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée, édition 2008

Saint-Hyacinthe, le mercredi 19 novembre 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) et La Coop fédérée sont fières de vous présenter les trois candidats de la relève, finalistes de la première édition du *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée*.

Isabelle Caron, une leader visionnaire !

Des idées pour son entreprise, Isabelle Caron en a plein la tête ! De la troisième génération d'horticulteurs, Isabelle évolue dans l'entreprise depuis son tout jeune âge. Il était donc tout naturel pour elle de prendre la relève de l'entreprise familiale dès sa formation scolaire terminée. Depuis, c'est une véritable passionnée qui s'est lancée dans un projet de réaménagement du centre jardin, projet moteur d'une réalisation encore plus grande : continuer à développer son entreprise sur tous les plans.

Isabelle charme les gens qu'elle côtoie par la passion qui l'anime, son désir de faire grandir son entreprise et son amour inconditionnel de l'horticulture ornementale. Elle mérite indéniablement sa place en tant que finaliste !

Christian Brunet, un leader engagé !

Christian Brunet est le parfait exemple d'un jeune de la relève qui s'investit dans le développement et le rayonnement de son industrie. En plus de diriger sa propre entreprise, Hydralis inc., et de siéger comme président au conseil d'administration de l'Association Irrigation Québec, Christian enseigne depuis quelques années l'irrigation au Centre de formation Fierbourg. Aussi, lorsqu'on lui a proposé le projet d'irrigation de mosaïcultures à Shanghai tout en chapeautant un groupe d'étudiants, la décision fut pour lui facile à prendre !

Christian Brunet est un homme de cœur qui croit au succès de son secteur d'activité et de l'industrie de l'horticulture ornementale, dans un effort collectif et concerté. Il a su se tailler une place comme finaliste !

.../2

FIHOQ, 3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Tél. 450.774.2228 | Téléc. 450.774.3556 | @ lucile.larocque@fihoq.qc.ca | Site Web : www.fihoq.qc.ca

Patrick Edelmann, un leader mobilisateur !

Voilà un représentant de la relève qui n'a pas froid aux yeux ! Patrick Edelmann est un jeune entrepreneur dynamique qui, par un processus de référencement, met tout en oeuvre pour faire connaître son entreprise de paysagement et ses services auprès de clients potentiels.

Patrick Edelmann avait une vision claire quant à l'avenir de son entreprise, et sa proactivité jumelée à ses talents de communicateur lui a permis de réaliser ses objectifs... et d'être finaliste!

Dévoilement du gagnant 2008

Le gagnant de l'édition 2008 du *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée* sera dévoilé ce soir, lors du Souper des Lauréats de l'EXPO FIHOQ. Choisi parmi les trois finalistes, le gagnant se méritera une bourse de 2000 \$ et bénéficiera d'une campagne de visibilité.

Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée

Le *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée* honore et récompense l'excellence d'un jeune de la relève, qui se démarque tant par sa personnalité que par la réalisation remarquable d'un projet ayant eu des retombées significatives sur la vie de l'entreprise ou de l'organisme qui l'emploie. Le candidat doit oeuvrer dans un ou plusieurs secteurs (production, commercialisation, services) de l'industrie de l'horticulture ornementale et faire partie de la relève. Il peut être entrepreneur, employé ou travailleur autonome, doit être âgé de moins de 35 ans, avoir terminé ses études et détenir un diplôme d'études professionnelles, techniques, universitaires ou une expérience équivalente.

Le jeune de la relève, par la présentation d'un document écrit, démontre comment il a implanté une innovation gagnante dans son milieu de travail. L'évaluation des projets se fait selon la planification, l'organisation et l'intégration du projet dans le milieu de travail, mais aussi selon la vision et la motivation du candidat. Le dynamisme et le leadership du candidat seront également évalués.

Il importe de mentionner que le lancement du *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée* est rendu possible grâce à la contribution financière de La Coop fédérée qui, comme la FIHOQ, croit en la relève.

Soulignons en dernier lieu que ce prix, spécifiquement destiné à la relève, s'inscrit dans les priorités de la Fédération qui désire encourager sa relève.

- 30 -

Sources :	Marie-Josée Bergeron, Agente de communication FIHOQ 450.774.2228	Éloïse Gagnon, agr. Conseillère en produits horticoles La Coop fédérée 819.379.8551
-----------	--	---

Lancement opération « Petits pots de bonheur »



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-2228 fax : (450) 774-3556
Courriel : fihq@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La FIHOQ lance l'opération « Petits pots de bonheur » !

Saint-Hyacinthe, le mercredi 19 novembre 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), appuyée par les membres de l'industrie, lance cette année, dans le cadre de l'Expo-FIHOQ, l'opération ***Petits pots de bonheur***.

C'est maintenant un fait connu, les plantes rendent les gens heureux, diminuent le niveau de stress et tempèrent les sentiments négatifs comme l'anxiété, la peur, la colère, la déprime et la tristesse, en plus d'assainir l'air ambiant. L'an dernier, quatre résidences pour personnes âgées de la région de Saint-Hyacinthe ont reçu des plantes dans les jours qui ont suivi l'Expo-FIHOQ.

L'accueil reçu lors de cette visite a été plus que chaleureux; le bonheur des résidents faisait plaisir à voir. Devant cet engouement, la FIHOQ, qui croit fermement aux bienfaits des plantes sur la santé humaine, a décidé de renouveler l'expérience et d'étendre le projet à toute la Montérégie. La Fédération fera donc appel à la générosité des exposants de l'Expo en les invitant à poser un geste d'amour : donner leurs plantes pour enjoliver la vie de centaines de personnes âgées.

Plusieurs d'entre eux ont déjà confirmé leur intérêt. Certains ont même ajouté : « Nous serons fiers de donner nos plantes à l'opération ***Petits pots de bonheur*** ! »

Pour cette première édition, 55 résidences de la Montérégie recevront des plantes. À quelques semaines de Noël, ce cadeau est le bienvenu et saura installer un esprit de fête dans les centres. Pour combler cette demande, nous souhaitons récolter 2 000 plantes auprès des exposants. La FIHOQ participera elle-même en donnant avec grand plaisir les quelque 500 plantes utilisées pour décorer les aires communes de l'Expo.

Les ***Petits pots de bonheur*** seront distribués du 22 au 25 novembre par le personnel de la FIHOQ, soutenu par M. André Mousseau du Cactus Fleuri, producteur en serre de la région et engagé dans ce projet depuis le tout début.

Ce geste d'amour et de bonté remplit la FIHOQ d'une grande fierté à l'aube de la période de réjouissances. Nous espérons que l'opération ***Petits pots de bonheur*** touche le cœur des gens et devienne une tradition pour l'industrie de l'horticulture ornementale.

-30-

Source : Mélanie Langlais, agente de liaison
Info-Presse : Linda Bossé, agente de communication et de liaison
FIHOQ – 450 774-2228

Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée

Lancement de la deuxième édition



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'industrie de l'horticulture ornementale soutient sa relève :

Lancement de la deuxième édition du Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée

Saint-Hyacinthe, le mercredi 19 novembre 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) et La Coop fédérée sont fières de lancer conjointement la deuxième édition du *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée*.

Ce prix honore et récompense l'excellence d'un jeune de la relève, qui se démarque tant par sa personnalité que par la réalisation remarquable d'un projet ayant eu des retombées significatives sur la vie de l'entreprise ou de l'organisme qui l'emploie. Le candidat doit oeuvrer dans un ou plusieurs secteurs (production, commercialisation, services) de l'industrie de l'horticulture ornementale et faire partie de la relève. Il peut être entrepreneur, employé ou travailleur autonome, doit être âgé de moins de 35 ans, avoir terminé ses études et détenir un diplôme d'études professionnelles, techniques, universitaires ou une expérience équivalente.

Ainsi, le jeune de la relève, par la présentation d'un document écrit, démontre comment il a implanté une innovation gagnante dans son milieu de travail. L'évaluation des divers projets se fait selon la planification, l'organisation et l'intégration du projet dans le milieu de travail, mais aussi selon la vision et la motivation du candidat. Ainsi, l'évaluation s'articule autour des ressources utilisées (techniques, technologiques, financières, humaines), du processus de diffusion, du respect de l'environnement, des retombées du projet et de sa participation à la vie associative et à la mobilisation de l'équipe de travail. Le dynamisme et le leadership du candidat seront également évalués.

Il importe de mentionner que le lancement du *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée* est rendu possible grâce à la contribution financière de La Coop fédérée, qui, comme la FIHOQ, croit en la relève.

Les jeunes de la relève pourront s'inscrire dès le mois de décembre, la date de fermeture des candidatures étant fixée au 1^{er} avril 2009.

Finalement, soulignons que ce prix, spécialement destiné à la relève, s'inscrit dans les priorités de la Fédération qui désire encourager sa relève.

.../2

FIHOQ, 3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Tél. 450.774.2228 | Téléc. 450.774.3556 | lucil.larocque@fihoq.qc.ca | Site Web : www.fihoq.qc.ca

Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée

Lancement de la deuxième édition (suite)

Les finalistes et le gagnant 2008

Le gagnant de l'édition 2008 du *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée* sera dévoilé ce soir, lors du Souper des Lauréats de l'Expo-FIHOQ. Il sera choisi parmi les trois finalistes, Isabelle Caron, Christian Brunet et Patrick Edelmann. Le gagnant se méritera une bourse de 2000 \$ et bénéficiera d'une campagne de visibilité.

- 30 -

Sources : Marie-Josée Bergeron,
Agente de communication
FIHOQ 450.774.2228 Éloise Gagnon, agr.
Conseillère en produits horticoles
La Coop fédérée 819.379.8551

Opération « Petits pots de bonheur » dans la région de Granby



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-2228 fax : (450) 774-3556
Courriel : fihq@fihq.gc.ca Site Web : www.fihq.gc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale (FIHOQ) *Opération « Petits pots de bonheur » dans 14 Centres pour personnes âgées de la grande région de Granby!*

Saint-Hyacinthe, le jeudi 20 novembre 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), appuyée par les membres de l'industrie, distribuera gracieusement près de 2000 plantes dans plusieurs centres pour personnes âgées de la Montérégie. Ce don de plantes s'inscrit dans le cadre de l'opération **Petits pots de bonheur**, dont le lancement a eu lieu hier dans le cadre de l'Expo-FIHOQ.

C'est maintenant un fait connu, les plantes rendent les gens heureux, diminuent le niveau de stress et tempèrent les sentiments négatifs comme l'anxiété, la peur, la colère, la déprime et la tristesse, en plus d'assainir l'air ambiant. L'an dernier, quatre résidences pour personnes âgées de la région de Saint-Hyacinthe ont reçu des plantes dans les jours qui ont suivi l'Expo-FIHOQ.

L'accueil reçu lors de cette visite a été plus que chaleureux; le bonheur des résidents faisait plaisir à voir. Devant cet engouement, la FIHOQ, qui croit fermement aux bienfaits des plantes sur la santé humaine, a décidé de renouveler l'expérience et d'étendre le projet à toute la Montérégie. La Fédération a donc fait appel à la générosité des exposants de l'Expo en les invitant à poser un geste d'amour : donner leurs plantes pour enjoliver la vie de centaines de personnes âgées.

Pour cette première édition, 55 résidences de la Montérégie recevront des plantes. À quelques semaines de Noël, ce cadeau saura certes installer un esprit de fête dans les centres. La FIHOQ a participé elle-même en donnant avec grand plaisir les quelque 500 plantes utilisées pour décorer les aires communes de l'Expo-FIHOQ.

Dans la grande région de Granby, les **Petits pots de bonheur** seront distribués ce samedi **23 novembre** par le personnel de la FIHOQ, soutenu par M. André Mousseau du Cactus Fleuri, producteur en serre de la région et engagé dans ce projet depuis le tout début.

Ce geste d'amour et de bonté remplit la FIHOQ d'une grande fierté à l'aube de la période de réjouissances. Nous espérons que l'opération **Petits pots de bonheur** touche le cœur des gens et devienne une tradition pour l'industrie de l'horticulture ornementale.

-30-

Source :	Mélanie Langlais, agente de liaison Luce Daigneault, directrice générale, FIHOQ
Info-Presse :	Linda Bossé, agente de communication et de liaison FIHOQ – 450 774-2228

Opération « Petits pots de bonheur » dans la région de Saint-Hyacinthe



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-2228 fax : (450) 774-3556
Courriel : fihq@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale (FIHOQ) *Opération « Petits pots de bonheur » dans 18 Centres pour personnes âgées de la grande région de Saint-Hyacinthe!*

Saint-Hyacinthe, le jeudi 20 novembre 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), appuyée par les membres de l'industrie, distribuera gracieusement près de 2000 plantes dans plusieurs centres pour personnes âgées de la Montérégie. Ce don de plantes s'inscrit dans le cadre de l'opération ***Petits pots de bonheur***, dont le lancement a eu lieu hier dans le cadre de l'Expo-FIHOQ.

C'est maintenant un fait connu, les plantes rendent les gens heureux, diminuent le niveau de stress et tempèrent les sentiments négatifs comme l'anxiété, la peur, la colère, la déprime et la tristesse, en plus d'assainir l'air ambiant. L'an dernier, quatre résidences pour personnes âgées de la région de Saint-Hyacinthe ont reçu des plantes dans les jours qui ont suivi l'Expo-FIHOQ.

L'accueil reçu lors de cette visite a été plus que chaleureux; le bonheur des résidents faisait plaisir à voir. Devant cet engouement, la FIHOQ, qui croit fermement aux bienfaits des plantes sur la santé humaine, a décidé de renouveler l'expérience et d'étendre le projet à toute la Montérégie. La Fédération a donc fait appel à la générosité des exposants de l'Expo en les invitant à poser un geste d'amour : donner leurs plantes pour enjoliver la vie de centaines de personnes âgées.

Pour cette première édition, 55 résidences de la Montérégie recevront des plantes. À quelques semaines de Noël, ce cadeau saura certes installer un esprit de fête dans les centres. La FIHOQ a participé elle-même en donnant avec grand plaisir les quelque 500 plantes utilisées pour décorer les aires communes de l'Expo-FIHOQ.

Dans la grande région de Saint-Hyacinthe, les ***Petits pots de bonheur*** seront distribués ce samedi 22 novembre par le personnel de la FIHOQ, soutenu par M. André Mousseau du Cactus Fleuri, producteur en serre de la région et engagé dans ce projet depuis le tout début.

Ce geste d'amour et de bonté remplit la FIHOQ d'une grande fierté à l'aube de la période de réjouissances. Nous espérons que l'opération ***Petits pots de bonheur*** touche le cœur des gens et devienne une tradition pour l'industrie de l'horticulture ornementale.

-30-

Source :	Mélanie Langlais, agente de liaison Luce Daigneault, directrice générale, FIHOQ
Info-Presse :	Linda Bossé, agente de communication et de liaison FIHOQ – 450 774-2228

Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée Isabelle Caron: gagnante 2008



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Isabelle Caron : gagnante 2008 du Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée

Saint-Hyacinthe, le jeudi 20 novembre 2008 – Isabelle Caron, de l'entreprise Les Serres Caron inc., s'est vu décerner le *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée*.

Le dévoilement de la gagnante a été effectué hier, lors du Souper des Lauréats. Plus de 300 personnes étaient présentes lors de ce Souper organisé chaque année pour honorer les artisans et artisanes de l'industrie de l'horticulture ornementale.

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) et La Coop fédérée unissent leurs voix pour féliciter la gagnante de cette première édition, tout comme les deux finalistes, pour le leadership, la passion et le dynamisme dont ils font preuve. Ils sont tous trois des modèles d'inspiration pour l'industrie de l'horticulture ornementale.

Rappelons que le *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée* honore et récompense l'excellence d'un jeune de la relève, qui se démarque tant par sa personnalité que par la réalisation remarquable d'un projet ayant eu des retombées significatives sur la vie de l'entreprise ou de l'organisme qui l'emploie.

Gagnante 2008

Isabelle Caron, une leader visionnaire !

Des idées pour son entreprise, Isabelle Caron en a plein la tête ! De la troisième génération d'horticulteurs, Isabelle évolue dans l'entreprise depuis son tout jeune âge. Il était donc tout naturel pour elle de prendre la relève de l'entreprise familiale dès sa formation scolaire terminée. Depuis, c'est une véritable passionnée qui s'est lancée dans un projet de réaménagement du centre jardin, projet moteur d'une réalisation encore plus grande : poursuivre le développement de son entreprise sur tous les plans.

Avec Isabelle, tout est passé au peigne fin : la disposition des bâtiments, la formation des employés, les relations publiques, l'implication dans son milieu, etc. De plus, Isabelle complète un certificat en administration à l'Université Laval, ce qui lui permet d'avoir une approche marketing quand vient le temps de cibler sa clientèle, ses besoins et les orientations à prendre pour atteindre ses objectifs. Elle participe également à toutes les visites d'entreprise, colloques ou conférences susceptibles de lui offrir de nouveaux outils.

.../2

Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée Isabelle Caron: gagnante 2008 (suite)

Cette jeune femme d'affaire n'a pas la langue dans sa poche; toutes les occasions sont bonnes pour faire connaître son domaine, l'horticulture ornementale, son entreprise et le dynamisme qui la caractérise. N'est-ce pas elle qui a contribué à ce que sa ville, L'Islet, s'inscrive aux Fleurons du Québec ? Son implication dans son milieu et les divers prix remportés témoignent également de son excellence.

Isabelle charme les gens qu'elle côtoie par la passion qui l'anime, son désir de faire grandir son entreprise et son amour indéniable de l'horticulture ornementale. Elle est, sans aucun doute, une battante et une gagnante !

Finalistes 2008

Christian Brunet, un leader engagé !

Christian Brunet est le parfait exemple d'un jeune de la relève qui s'investit dans le développement et le rayonnement de son industrie. En plus de diriger sa propre entreprise, Hydralis inc., et de siéger comme président au conseil d'administration de l'Association Irrigation Québec, Christian enseigne depuis quelques années l'irrigation au Centre de formation Fierbourg. Aussi, lorsqu'on lui a proposé le projet d'irrigation de mosaïcultures à Shanghai tout en chapeautant un groupe d'étudiants, la décision fut pour lui facile à prendre !

Christian Brunet est un homme de cœur qui croit au succès de son secteur d'activité et de l'industrie de l'horticulture ornementale, dans un effort collectif et concerté. Il a su se mériter une place comme finaliste !

Patrick Edelmann, un leader mobilisateur !

Voilà un candidat à la relève qui n'a pas froid aux yeux ! Patrick Edelmann est un jeune entrepreneur dynamique qui, par un processus de référencement, met tout en oeuvre pour faire connaître son entreprise de paysagement et ses services auprès de clients potentiels.

Patrick Edelmann avait une vision claire quant à l'avenir de son entreprise, et sa proactivité jumelée à ses talents de communicateur lui a permis de réaliser ses objectifs... et d'être finaliste !

Il importe de mentionner que le lancement du *Prix de la Relève FIHOQ – La Coop fédérée* est rendu possible grâce à la contribution financière de La Coop fédérée, qui, comme la FIHOQ, croit en la relève.

Finalement, soulignons que ce prix, spécialement destiné à la relève, s'inscrit dans les priorités de la Fédération qui désire encourager sa relève.

- 30 -

Sources : Marie-Josée Bergeron,
Agente de communication
FIHOQ 450.774.2228

Éloïse Gagnon, agr.
Conseillère en produits horticoles
La Coop fédérée 819.379.8551

Opération « Petits pots de bonheur » sur la Rive-Sud de Montréal



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-2228 fax : (450) 774-3556
Courriel : fihq@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale (FIHOQ) *Opération « Petits pots de bonheur » dans 19 Centres pour personnes âgées de la Rive-Sud de Montréal !*

Saint-Hyacinthe, le jeudi 21 novembre 2008 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), appuyée par les membres de l'industrie, distribuera gracieusement près de 2000 plantes dans plusieurs centres pour personnes âgées de la Montérégie. Ce don de plantes s'inscrit dans le cadre de l'opération ***Petits pots de bonheur***, dont le lancement a eu lieu hier dans le cadre de l'Expo-FIHOQ.

C'est maintenant un fait connu, les plantes rendent les gens heureux, diminuent le niveau de stress et tempèrent les sentiments négatifs comme l'anxiété, la peur, la colère, la déprime et la tristesse, en plus d'assainir l'air ambiant. L'an dernier, quatre résidences pour personnes âgées de la région de Saint-Hyacinthe ont reçu des plantes dans les jours qui ont suivi l'Expo-FIHOQ.

L'accueil reçu lors de cette visite a été plus que chaleureux; le bonheur des résidents faisait plaisir à voir. Devant cet engouement, la FIHOQ, qui croit fermement aux bienfaits des plantes sur la santé humaine, a décidé de renouveler l'expérience et d'étendre le projet à toute la Montérégie. La Fédération a donc fait appel à la générosité des exposants de l'Expo en les invitant à poser un geste d'amour : donner leurs plantes pour enjoliver la vie de centaines de personnes âgées.

Pour cette première édition, 55 résidences de la Montérégie recevront des plantes. À quelques semaines de Noël, ce cadeau saura certes installer un esprit de fête dans les centres. La FIHOQ a participé elle-même en donnant avec grand plaisir les quelque 500 plantes utilisées pour décorer les aires communes de l'Expo-FIHOQ.

Sur la Rive-Sud de Montréal, les ***Petits pots de bonheur*** seront distribués ces lundi et mardi **24 et 25 novembre** par le personnel de la FIHOQ, soutenu par M. André Mousseau du Cactus Fleuri, producteur en serre de la région et engagé dans ce projet depuis le tout début.

Ce geste d'amour et de bonté remplit la FIHOQ d'une grande fierté à l'aube de la période de réjouissances. Nous espérons que l'opération ***Petits pots de bonheur*** touche le cœur des gens et devienne une tradition pour l'industrie de l'horticulture ornementale.

-30-

Source :	Mélanie Langlais, agente de liaison Luce Daigneault, directrice générale, FIHOQ
Info-Presse :	Linda Bossé, agente de communication et de liaison FIHOQ – 450 774-2228

L'opération « Petits pots de bonheur » porte fruit !



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-2228 fax : (450) 774-3556
Courriel : fihq@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'opération « Petits pots de bonheur » porte fruit !

Saint-Hyacinthe, le mercredi 26 novembre 2008 – C'est dans le cadre de son événement annuel d'envergure – l'Expo-FIHOQ – que la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec lançait l'opération « **Petits pots de bonheur** ». Le projet visait à récolter les plantes utilisées à l'Expo et à les distribuer dans des résidences pour personnes âgées de la Montérégie.

L'opération « **Petits pots de bonheur** » a connu un franc succès. La participation des membres de l'industrie de l'horticulture ornementale a largement dépassé les attentes. En plus des plantes vertes, potées fleuries et annuelles d'intérieur distribuées dans les centres, nous avons reçu une quantité notable de semences d'annuelles, de légumes et de fines herbes ainsi que de boutures et de vivaces.

L'opération « **Petits pots de bonheur** » pourra donc s'étendre à plus grande échelle. En effet, les boutures ont été données à deux écoles secondaires de Longueuil où elles seront utilisées, entre autres, à des fins d'hortithérapie auprès des jeunes en difficulté. L'utilisation de ces boutures rendra l'expérience plus « vivante » dans les cours de science lorsqu'il sera question d'horticulture.

Les sachets de semences, eux, seront distribués à des écoles primaires qui organisent des ateliers horticoles, et à l'organisme Jeunes Pousses, finaliste au Prix du Ministre 2008, qui participe à un projet-pilote de reverdissement des cours d'école avec le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La FIHQ est très heureuse de l'accueil qu'a reçu l'opération « **Petits pots de bonheur** », tant de la part de l'industrie que de celle des foyers d'hébergement et des écoles. Par la distribution de ces plantes, la Fédération, en plus de semer de la joie dans le cœur de nos aînés, encourage le développement de l'industrie de l'horticulture ornementale en faisant naître le goût du jardinage chez les jeunes. Elle collabore également à promouvoir les nombreux bienfaits des plantes sur la santé et l'environnement.

-30-

Source : Mélanie Langlais, agente de liaison
 Info-Presse : Linda Bossé, agente de communication et de liaison
 FIHQ – 450 774-2228

Prix du Ministre en horticulture ornementale: les gagnants



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Soleno Textiles et la Ville de Québec récipiendaires du Prix du Ministre en horticulture ornementale

Saint-Hyacinthe, le mercredi 26 novembre 2008 – *Soleno Textiles et la Ville de Québec* se sont vu décerner le **Prix du Ministre en horticulture ornementale**, dans leur catégorie respective : *Produit et service horticole innovateur* (entreprise) et *Produit et service horticole innovateur* (organisme, municipalité et institution).

Soleno Textiles s'est démarqué par son système d'irrigation et de chauffage racinaire haute performance *Aquathermat*, lequel permet des économies de chauffage et une gestion de l'eau plus efficace tout en favorisant une meilleure croissance des plantes. Quant à la Ville de Québec avec sa campagne de promotion « *Dites-le avec des fleurs* », elle a su travailler avec tous les milieux, les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale et les citoyens, créant ainsi un mouvement de concertation sans précédent en faveur du verdissement de la Ville.

Les membres du jury ont également tenu à souligner le travail exemplaire de l'organisme Jeunes Pousses, en leur décernant une mention spéciale.

Le dévoilement des gagnants a eu lieu lors du Souper des Lauréats qui s'est tenu le 19 novembre dernier, dans le cadre de l'Expo FIHOQ.

Rappelons que le Prix du Ministre en horticulture ornementale s'adresse à tous les professionnels et à toutes les entreprises horticoles de production et de service du Québec, ainsi qu'aux organismes, municipalités ou institutions qui ont posé des actions concrètes et innovatrices en horticulture ornementale.

Mme Hélène Vincent, sous-ministre adjointe de l'Innovation et de la Formation au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et M. Jean Grégoire, président de la FIHOQ, ont tous deux félicité les grands gagnants du Prix du Ministre 2008 pour la qualité exceptionnelle des projets présentés et pour le dynamisme démontré par Soleno Textiles et la Ville de Québec. M. Grégoire a tenu également à souligner le travail des organisations finalistes qui, par leur engagement, contribuent au développement de l'industrie de l'horticulture ornementale au Québec.

Prix du Ministre en horticulture ornementale: les gagnants (suite)

Entreprises finalistes

Produit et service horticole innovateur (entreprise) :

Bertrand Dumont Éditeur (Boucherville)

Pour le livre de Micheline Lévesque intitulé « L'écopelouse, pour une pelouse vraiment écologique ».

Soleno Textiles - Gagnant (Laval)

Pour son système d'irrigation et de chauffage racinaire haute performance Aquathermat.

Les Éditions de l'homme (Montréal)

Pour le livre de Simon Chrétien intitulé « Les Serres domestiques et jardins d'intérieur ».

Produit et service horticole innovateur (organisme, municipalité, institution) :

Jeunes Pousses – Mention spéciale (Sherbrooke)

Pour son projet pilote de sensibilisation au jardinage et à une meilleure alimentation, mené auprès des jeunes de niveau préscolaire et primaire, et par la transformation des cours d'école et des Centres de la petite enfance en jardin potager.

Le Centre de formation professionnelle Fierbourg (Québec)

Pour son programme de stage en milieu de travail tout au long de la formation.

La Ville de Québec - Gagnant

Pour sa campagne de promotion « Dites-le avec des fleurs ».

Jury et critères de participation

Le jury était composé de trois spécialistes du domaine de l'horticulture ornementale :

- M. Daniel Nadeau, Fafard et Frères Itée
- M. Normand Tellier, Centre jardin Jardinière du Nord
- M. Louis Têtu, Balco Décor enr.

-30-

Source : Linda Bossé
Agente de liaison et de communication
FIHOQ
450-774-2228
linda.bosse@fihq.qc.ca

Végétalisation des bandes riveraines

Lancement du répertoire



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
 Tél. : (450) 774-2228 Tax : (450) 774-3556
 Courriel : fihq@fihq.qc.ca
 Site Web : www.fihq.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Végétalisation des bandes riveraines : **La FIHOQ et l'AQPP procèdent au lancement du répertoire des végétaux recommandés**

Saint-Hyacinthe, le jeudi 27 novembre 2008 – Le 19 novembre dernier, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), en collaboration avec l'Association québécoise des producteurs en pépinière, a procédé au lancement du répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec, dans le cadre de l'Expo-FIHOQ.

Ce répertoire de 28 pages comprend la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines, les différents outils de sensibilisation et d'information qui permettront aux consommateurs d'identifier les végétaux recommandés ainsi que les critères retenus pour la végétalisation des bandes riveraines dont : localisation sur le talus, tolérance aux sels, stabilisation, écran solaire, protection contre l'érosion, brise-vent et 13 autres critères.

Rappelons que ce répertoire de végétaux est le résultat de plusieurs mois de travail et de consultation auprès de l'industrie, de biologistes et de groupes environnementaux. Il a été élaboré en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) et grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre du « Programme d'appui financier aux associations de producteurs désignés ».

Le répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines est accessible sur les sites Internet de la FIHOQ www.fihq.qc.ca et de l'AQPP www.aqpp.org. Étant en constante évolution, il est possible que des modifications soient apportées à la liste au fil du temps, en fonction des études et des évaluations effectuées. Consultez-la régulièrement !

Ce répertoire sera accompagné de divers outils d'information s'adressant aux consommateurs.

Moteur de recherche

Le répertoire sera bientôt accompagné d'un moteur de recherche permettant aux utilisateurs de sélectionner des plantes en fonction de 19 critères dont : localisation sur le talus, tolérance aux sels, stabilisation, écran solaire, protection contre l'érosion, brise-vent.

Dépliant

Un dépliant incitant les riverains et l'ensemble des consommateurs à végétaliser est également disponible. Les municipalités et les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale qui désirent en obtenir des exemplaires peuvent en faire la demande en communiquant directement avec la FIHOQ.

.../2

Végétalisation des bandes riveraines

Lancement du répertoire (suite)

Pictogramme d'identification

La Fédération a également mandaté Horticolor Canada pour la création d'un pictogramme d'identification qui permettra aux consommateurs d'identifier rapidement les végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines.

De plus, différents outils d'information ont été conçus pour les entreprises de l'industrie de l'horticulture ornementale, lesquelles seront plus en mesure de conseiller leur clientèle sur le sujet.

Tous ces outils ont été élaborés dans le but de faciliter les recherches du consommateur et ainsi s'assurer qu'il choisisse les végétaux les plus efficaces pour la végétalisation des bandes riveraines : la bonne plante... au bon endroit !

Pour en apprendre davantage sur le sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la Fédération au 450-774-2228 ou par courriel (fihq@fihq.qc.ca).

La végétalisation des bandes riveraines est une occasion pour l'industrie de l'horticulture ornementale de contribuer à la protection de la qualité de nos plans d'eau au Québec. À long terme, chacun y gagnera et tous en profiteront !

-30-

Sources : Émilie Brassard D.
Agente de liaison

Info-Presse : Linda Bossé
Agente de communication
FIHQ 450 774-2228

Un poinsettia pour Noël



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B3
 (450) 774-2228 • (450) 774-3556

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Table filière de l'horticulture ornementale :

Un poinsettia à Noël: parce que ça fait plaisir!

Saint-Hyacinthe, le 11 décembre 2008 – Noël arrive à grands pas... Vous êtes invité à une réception et êtes à la recherche du cadeau parfait pour les amis qui vous reçoivent. Pourquoi ne pas offrir un Pointsettia?

En effet, d'après une récente étude réalisée pour le compte Table filière de l'horticulture ornementale du Québec, les fleurs représentent le cadeau le plus populaire auprès des hôtes et hôtesses de maison.

Cette enquête téléphonique, réalisée auprès des consommateurs et des entreprises, avait comme objectif de dresser le portrait des acheteurs de fleurs coupées, plantes vertes et plantes fleuries d'intérieur.

Selon l'étude, les plantes fleuries demeurent une option prisée lors des fêtes thématiques. Et le choix est vaste sur le marché. Pensons aux populaires : poinsettia, cerisier de Jérusalem, cactus de Noël et azalée. L'étude nous révèle aussi que les fleurs coupées représentent l'option la plus populaire parmi les produits d'intérieur. Elles sont achetées principalement lors d'occasions spéciales (anniversaires, fêtes thématiques), plus de la moitié du temps lors d'un achat planifié, ou simplement pour soi-même, pour se gâter un peu. Finalement, on choisit les plantes vertes d'abord pour décorer la maison, puis aussi pour se faire plaisir.

De plus, en ce temps des fêtes, pourquoi ne pas offrir un Poinsettia à vos clients ou à vos employés? En effet, chez les entreprises, les achats de plantes ou de fleurs sont soit destinés aux employés (60%), ou aux clients, en guise de cadeau de remerciement (31%).

Les fleurs ne sont pas seulement le cadeau d'hôte ou d'hôtesse préféré. Elle dépassent largement (53% vs 10%) le chocolat comme cadeau préféré à la St-Valentin. Les fleurs sont offertes pour souligner les anniversaires, les événements importants de la vie civile et professionnelle; elles servent à embellir sa maison, son bureau, à dire merci, à dire je t'aime... Encore aujourd'hui, les fleurs sont sources de plaisir!

-30-

Source : Nathalie Deschênes, agent de développement de marché
 Table filière de l'horticulture ornementale

Info-Presse : Linda Bossé, agente de communication et de liaison
 FIHOQ, 450-774-2228